

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 17 juillet 2024 à 19h30 dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024.
2. Dossiers d'urbanisme en cours.
3. Restaurant « au 14 Février »
4. Mission complète de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place du Plâtre Durand.
5. Sécheresse 2023 - Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
6. Sivom : compte rendu du 10 juillet 2024 (pj)
7. Travaux de voirie 2024-2025
8. Demande d'intervention de la MBA pour sondage des évacuations des Eaux Pluviales.
9. Isolation menuiserie école maternelle
10. Réaménagement des écoles pour la rentrée septembre 2024.
11. Convention de Partenariat Beaujolais INSIDERS
12. Congés d'été - permanence mairie
13. Questions diverses

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.
Convocation du 12 juillet 2024 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille | <input type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu (p) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane |
| <input type="checkbox"/> M. TERRET Maxime | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence | <input type="checkbox"/> M. BOISSON Claude (p) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine | <input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph | <input checked="" type="checkbox"/> M. BARBET Grégory |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel | <input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal | <input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude |
| <input type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José (p) | <input type="checkbox"/> M. MIDEY Jean-Yves | |

Mme PERRET Mireille a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2024

Le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

2. Dossier d'urbanisme en cours.

Numéro de dossier		Adresse des travaux	Descriptif de la demande
DP	071 385 24 S 0020	110 rue du Paradis 71570 SAINT AMOUR BELLEVUE	Installation d'une pergolas bioclimatique accolée à la maison existante façade Est Cotes (Longueur, Largeur, Hauteur) : 5m x 5m x 3m Coloris : Structure Aluminium Gris Anthracite RAL 7016 Lames Aluminium Blanc RAL 9010
DP	071 385 24 S 0021	130 Impasse de Sathonat 71570 SAINT AMOUR BELLEVUE	Création d'une pergola en aluminium laqué ral 7016 de 4.00m x 5.80 et 2.70m de haut emprise au sol créée est de 23.20m².

3. Restaurant « au 14 Février »

Pour rappel :

Un Projet d'acquisition de l'immeuble « au 14 Février » avait été formulé avec Monsieur KIMURA d'une part et Madame DUCOTE d'autre part.

Monsieur KIMURA nous a adressé un courrier par mail, pour nous informer de sa décision de vendre directement son fonds de commerce à un restaurateur reconnu. De même les murs appartenant à Madame DUCOTE seront vendus à ce même restaurateur.

De ce fait, la mairie abandonne son projet d'acquisition de l'immeuble.

Procès verbal séance du 17 juillet 2024

4. Mission complète de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place du Plâtre Durand.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la suite donnée au projet de la Place du Plâtre.

Madame le Maire rappelle qu'il n'a pas eu de modification sur la dernière version du projet, qu'il y aura une réunion publique et que la validation du projet dépendra essentiellement de l'obtention des subventions.

La commune souhaiterait démarrer les études d'aménagement mi-septembre.

Devis validé (6 660 € ttc) chez GEOLUTIONS pour les missions :

Géodétection (par méthode non-intrusive)

- Détection des réseaux (Noms NF S 70-003-2)
- Géoréférences de réseaux (Noms NF S 70-003-3)
- Mise au net au format DWG
- Etablissement d'un rapport

Topographie

- Elaboration d'un plan topographique + PCRS
- Prise en charge du dossier, frais de déplacement
- Levé topographique complet +PCRS selon les emprises
- Rattachement planimétrique et altimétrique-Intégration des récolements existants
- Mise au net au format DWG
- Fournitures et envoi des fichiers par mail

Sur une base d'estimation des travaux de 505 000€ HT Mission INGEPRO : 47 736,00 €

5. Sécheresse 2023 - Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La commune de Saint Amour a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par le phénomène de sécheresse/réhydratation des sols au titre de l'année 2023.

L'arrêté IOME2415881A du 18 juin 2024, publié au Journal Officiel le 2 juillet 2024, a reconnu cet état de catastrophe naturelle pour notre commune, pour la période du 1er janvier au 31 mars 2023.

Par conséquent, en application des articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 du code des assurances, l'indemnisation des dommages issus de l'état de catastrophe naturelle est acquise.

Les personnes sinistrées ont un délai maximum de 30 jours après la date de publication de l'arrêté au Journal Officiel pour déclarer les dommages auprès de leur compagnie d'assurance.

La commune a déposé 4 demandes auprès de la compagnie d'assurance pour les fissures :

- le mur de l'école maternelle,
- le mur de l'école primaire
- le mur intérieur de la mairie
- le carrelage de la salle des fêtes. Le rendez-vous d'expertise est prévu le 14/08/2024 à 13h30.

6. Sivom : compte rendu du 10 juillet 2024 (pj)

Avis sur délégation de personnel pour remplacement SIVOM (départ en retraite)

- Délibération de suppression du poste d'AESH
- Délibération de cadeau de départ en retraite
- Délibération du choix du Maître d'œuvre pour le marché de voirie 2025 (INGEPRO)
- Travaux de voirie 2025 doivent être listés avant la fin Août
- Retour des avis des 6 conseils municipaux sur les propositions de mise à disposition ponctuelle des agents communaux en cas de non-remplacement du poste d'adjoint technique occupé jusqu'à sa retraite par Alain MORGON.
 - Concernant ce dernier sujet, le conseil émet des réserves sur la mise à disposition des employés communaux à raison d'environ 200 h / an du temps de travail, ce qui déséquilibrerait le travail de la commune

Procès verbal séance du 17 juillet 2024

7. Travaux de voirie 2024-2025

Chemin des Pierres – FAIT pour 50 %,
Reprofilage - (attention aux grilles à raccorder pour guider l'eau)

Rue du Paradis : en fonction des travaux en cours sur propriété privée

Rue des Calettes : pas tout de suite car des travaux d'assainissement sont programmés dans les années à venir.

8. Demande d'intervention de la MBA pour sondage d'évacuation des Eaux Pluviales.

Problème d'évacuation des eaux pluviales de l'impasse des Thévenins à Saint-Amour Bellevue chez Monsieur Madame Clément.

Frédéric BON - Gestionnaire assainissement – Secteur SUD Pôle Environnement – a pris RDV avec M Gelin demain mardi 16/07/24 à 11 h.

Suite au rendez-vous une intervention par caméra aura lieu d'ici fin de semaine afin de déterminer la cause du refoulement.

9. Isolation menuiserie école maternelle

Afin de réaliser l'isolation de l'école maternelle, le devis de l'entreprise CHAMPAGNON Cyril à été retenu pour 13.000 euros. Cette dépense prévue au budget 2024 sera effectuée aux vacances de la Toussaint.

10. Réaménagement des écoles pour la rentrée septembre 2024.

Suite à la demande des Gloutons, il a été convenu de transférer la garderie dans la classe orange.

Pour faciliter l'installation d'Annie Chervet, qui accueille de plus en plus d'enfants en garderie, il a été décidé de déplacer les étagères d'angle de cette salle dans la salle de motricité.

Pour stocker le matériel d'extérieur, nous envisageons l'achat d'un cabanon à installer dans la cour de l'école.

Le nécessaire sera effectif à la rentrée afin que chacun puisse prendre ses marques en toute sérénité.

Pour la rentrée septembre 2024, il y aura 28 élèves à l'école maternelle

Le dortoir est trop petit et il convient d'acheter des draps housses et de reconstruire des séparations entre lits.

11. Convention de Partenariat Beaujolais INSIDERS

Excursion œnologique et gastronomique d'une journée complète au départ de Lyon dans le Beaujolais

Arrêt à : Saint-Amour-Bellevue, Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comte

Programme : « Bienvenue dans le Beaujolais, Saint Amour est le premier cru que nous visiterons, et nous le ferons comme il se doit puisque ce sera l'heure du déjeuner ! Nous nous arrêterons dans un restaurant local (non inclus dans le prix de votre journée avec nous) ou, si le temps le permet, nous pique-niquerons dans les vignes - si vous préférez. »

Durée : 1 heure 30 minutes

Nous nous arrêterons à l'église du village pour la visiter et vous raconter tout ce que nous avons découvert sur ce lieu.

Attendez-vous à voyager dans le temps !

Durée : 30 minutes

Madame le maire propose un partenariat avec cette entreprise, afin de leur faire découvrir les points forts du village :

- Poterie place du Plâtre
- Poterie l'Alandier
- Galerie d'Art – régie du tourisme
- L'église – Lavoir - Vue sur vallée

Accueil en mairie pour délivrance d'un certificat de passage

Budget : 50 € pour prestation mairie incluant :

- Certificat de passage
- Cadeaux (2 verres)

Procès verbal séance du 17 juillet 2024

12. Congés d'été - permanence mairie

Christelle :	lundi 29 juillet et mardi 30 juillet lundi 12 août au vendredi 30 août
Hervé :	lundi 19 août et mercredi 21 août
Rudy	lundi 29 juillet au vendredi 09 août
Corinne	jeudi 01 août au vendredi 16 août
Josiane CASBOLT	mardi 23 juillet et lundi 29 juillet jeudi 29 août au 09 septembre
Catherine CANARD	mardi 27 août au vendredi 30 août

Une permanence sera mise en place le vendredi 16 Août et le vendredi 23 Août matin.

Questions diverses

➤ Tour de table

Mme PERRET Mireille : serait il possible de mettre un spot lumineux supplémentaire entre les deux peupliers (voir avec le Sydesl)

M. DE SONIS Joseph : un dossier de licence 3 va être déposé à la mairie pour l'association de Fabrice Ferrer « Les amis de la Place des Marcs »

M. BARBET Grégory : montée en gamme avec la mise en place de fiches « lieu-dit ».

Date de la prochaine réunion du conseil municipal : non définie (en fonction des vendanges)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

<p>Signature du Maire Mme Josiane CASBOLT</p> 	<p>Signature de la Secrétaire de Séance Mme PERRET Mireille</p> 
--	---